



Aux : Familles de DCPS
De : Robert M. Jaber, Directeur, Services d'alimentation et de nutrition
Date : Août 2022
Objet : Programmes de nutrition infantile ; Politiques sur les frais des repas ; Ajustements alimentaires

Programmes de nutrition infantile de l'USDA

Les écoles publiques de DC (DCPS) sont fières d'offrir des repas nutritionnels pour soutenir l'apprentissage et la réussite des élèves. DCPS participe au Programme de déjeuner scolaire national et adhère aux lignes directrices établies par le ministère de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA) et à La loi portant sur les écoles saines de DC. Nos écoles participent au programme de petit-déjeuner scolaire de l'USDA, le programme de déjeuner scolaire national, le programme alimentaire pour les enfants et les adultes, le programme de fruits et de légumes frais, ainsi que le programme de services alimentaires d'été.

Avec l'expiration des dérogations de COVID-19 mises en place par l'USDA, les services d'alimentation et de nutrition de DCPS doivent reprendre la facturation des repas dans les écoles non-admissibles aux prestations communautaires (CEP) à partir de l'année scolaire 2022-2023. Le petit-déjeuner demeure gratuit pour les élèves des écoles de DCPS ; le prix du déjeuner est de 3 dollars dans les écoles non-CEP ; et les repas après l'école (offerts dans certaines écoles) sont universellement gratuits. Veuillez contacter l'administrateur de votre école pour en savoir plus sur les programmes de repas spécifiques à votre école.

Votre élève peut être admissible au déjeuner gratuit par l'une de ces façons suivantes :

- a. Si votre élève fréquente une des 89 écoles qui participent au programme d'admissibilité aux prestations communautaires (CEP) ; pour voir cette liste d'écoles, veuillez consulter la page Web ci-dessous ou contactez votre école : <https://dcps.dc.gov/page/community-eligibility-provision-cep-schools>.
- b. Dans les autres écoles, les élèves de DCPS peuvent être admissibles aux repas gratuits si :
 - a. Certification directe :
 - i. Les élèves sont dans les foyers qui reçoivent des prestations relevant du programme d'aide d'alimentation supplémentaire (SNAP), du programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes (FDPIR), ou l'aide temporaire aux familles nécessiteuses (TANF).
 - ii. Les enfants sont placés dans des familles d'accueil qui sont sous la responsabilité juridique d'une agence de centre d'accueil ou du tribunal, ou sont sans abri, migrants, admissibles catégoriquement ou en fugue.
 - b. Une [demande d'inscription aux repas gratuits et à prix réduits \(FARM\)](#) est soumise et approuvée, selon les lignes directrices sur l'éligibilité au seuil de revenu fédéral. Veuillez voir la page 4 pour une liste des écoles de DCPS qui exigent une demande d'inscription à FARM.

Si votre enfant ne fréquente pas une école CEP et n'est pas accrédité directement, veuillez remplir la demande d'inscription en ligne au Programme des repas gratuits et à prix réduits (FARM) de l'année scolaire 2022-2023 à <https://dcps.dc.gov/FARM> pour vérifier s'il est éligible au déjeuner gratuit.

REMARQUE : Un nouveau formulaire doit être rempli chaque année scolaire. Le formulaire pour l'année scolaire suivante devient disponible le 1^{er} juillet de chaque année. Les communications automatisées sont également utilisées pour rappeler les familles de remplir les formulaires d'inscription au FARM pour assurer que tous les élèves admissibles aux repas gratuits sont au courant de ce formulaire d'inscription. Tous les enfants d'âge scolaire dans les foyers admissibles selon le revenu peuvent bénéficier des repas scolaires, indépendamment de leur statut d'immigrant. La règle sur la Charge publique ne s'applique pas dans le cadre des avantages de FARM.

Élèves actuels en statut FARM

La période de grâce de 30 jours de classe pour faire la demande d'inscription au FARM pour les élèves éligibles au FARM ou qui ont fréquenté une école CEP l'année dernière prend fin le :

1. Classes K-12 : le 14 octobre 2022
2. Classes PK3-PK4 : le 19 octobre 2022

Nouveaux candidats au FARM (Nouveau à DCPS ou aucune demande d'inscription antérieure à FARM pour l'année scolaire 2021-2022 au dossier)

Les nouveaux candidats, qui fréquentent des écoles non-CEP, sont fortement encouragés à soumettre leurs demandes de candidature avant le 29 août 2022 pour déterminer leur éligibilité à la distribution des avantages EBT relatifs à la pandémie relevant du ministère des Affaires sociales de DC. **Pour plus d'informations**, veuillez consulter <https://dhs.dc.gov/service/pandemic-electronic-benefits-transfer-p-ebt-program>.

Politique locale sur les frais des repas

Pour remplir les détails sur la politique des frais des repas, veuillez consulter : <http://dcps.dc.gov/page/meal-prices-and-payment>

Paiements des repas dans les écoles non-CEP

Le solde des comptes des repas des élèves qui est transféré de l'année scolaire 2019-2020 sera transmis dans une lettre séparée. **Vous pouvez vérifier le solde du compte des repas de votre enfant en connectant à votre compte myschoolbucks.com.**

Veuillez présenter le paiement des déjeuners par l'une de ces façons suivantes :

1. **En payant avec une** carte de crédit/débit à myschoolbucks.com, un service de prépaiement en ligne, (il y a des frais de service de 2,49 dollars par transaction) ; ou,
2. En envoyant un chèque ou un mandat-poste (numéro d'identité de l'élève **doit** être inclus) payable au Trésor de DC à l'adresse suivante :

DCPS Food and Nutrition Services
Attention : Nadine James, *Meal Accounts*
1200 First Street NE, 9th Floor
Washington, DC 20002

On ne refusera jamais aux élèves un repas ni ne leur offrira la sélection d'un repas alternatif s'il n'y a plus de fonds dans leurs comptes. Les repas seront automatiquement imputés au compte de l'élève et créeront une balance négative relative aux repas. Les élèves ayant une balance négative relative aux repas ne sont identifiés en aucune façon que ce soit durant les services des repas et recevront les mêmes choix des repas.

Solde négatif des repas

Comme un rappel de courtoisie, dès que la balance d'un élève dépasse 9 dollars (3 déjeuners imputés), on effectue des notifications au foyer par voie de communication automatisée (appels, texte, courriel). Les communications automatisées continueront jusqu'à ce que la balance négative des repas soit payée. Les méthodes de paiement susmentionnées (en ligne et chèque/mandat-poste) peuvent être utilisées pour acquitter les balances négatives des repas. **Si vous souhaitez être informé d'un solde négatif avant d'atteindre le seuil de 9 dollars, vous pouvez ajuster les paramètres dans votre compte myschoolbucks.com.**

À mesure que votre élève continue de prendre le déjeuner, la balance des repas augmentera. Vous pouvez gérer la balance des repas en versant des fonds au compte des repas de votre élève. Tout solde non payé sera reconduit sur la prochaine année scolaire. Tout paiement effectué acquittera d'abord le solde négatif des repas. Les services d'alimentation et de nutrition de DCPS font de leur mieux pour répondre aux questions relatives aux soldes négatifs et au repaiement des repas.

Cette institution offre des possibilités équitables. Pour voir la version traduite de cette lettre, veuillez consulter : <https://dcps.dc.gov/page/meal-prices-and-payment>

Formulaires d'ajustements alimentaires

Si votre élève nécessite un régime alimentaire spécial/programme de repas servi par le biais du programme de nutrition infantile de l'USDA, à cause d'allergies à la nourriture, de conditions médicales ou des raisons philosophiques / religieuses, nous avons besoin de le savoir. Veuillez remplir un formulaire d'ajustement alimentaire (<https://dcps.dc.gov/dietary-accommodations>) et soumettez le formulaire dûment rempli à dietary.forms@k12.dc.gov ou au gestionnaire de la cafétéria de votre école. Veuillez accorder du temps pour le traitement et l'élaboration des menus. Un nouveau formulaire doit être soumis si des changements surviennent au régime alimentaire de votre enfant, mais il n'est plus nécessaire de le soumettre à chaque année scolaire. FNS se réserve le droit de refuser toute requête qui dépasse un ajustement raisonnable.

Si vous avez des questions, veuillez contacter les services d'alimentation et de nutrition au 202- 299- 2159 ou par courriel à : food.dcps@k12.dc.gov.

Cordialement,

Robert M. Jaber
Directeur exécutif, Services d'alimentation et de nutrition
Écoles publiques du District de Columbia

Si l'un de vos enfants fréquente une école de DCPS présentée ci-dessous, veuillez remplir [le formulaire de demande d'inscription aux repas gratuits et à prix réduits \(FARM\)](#) en vue de faire la demande d'inscription au déjeuner gratuit pour votre enfant s'il n'est pas accrédité directement.

1. Benjamin Banneker High School
2. Brent Elementary School
3. Capitol Hill Montessori
4. Deal Middle School
5. Duke Ellington
6. Eaton Elementary School
7. Hardy Middle School
8. Hearst Elementary School
9. Hyde-Addison Elementary School
10. Jackson-Reed (Wilson) High School
11. Janney Elementary School
12. Key Elementary School
13. Lafayette Elementary School
14. Ludlow-Taylor Elementary School
15. Mann Elementary School
16. Maury Elementary School
17. Murch Elementary School
18. Oyster-Adams – Adams Campus
19. Oyster-Adams – Oyster Campus
20. Peabody Elementary School
21. Ross Elementary School
22. Shepherd Elementary School
23. Stevens Early Learning Center
24. Stoddert Elementary School
25. School Within A School – Goding
26. School Without Walls – Francis Stevens
27. School Without Walls High School
28. Watkins Elementary School

Écoles admissibles aux prestations communautaires (CEP) de DCPS pour l'année scolaire 2022-2023

Si votre enfant fréquente l'une de ces écoles, vous n'avez pas besoin de remplir un formulaire de demande d'inscription aux repas gratuits et à prix réduits (FARM). Votre enfant recevra automatiquement des repas gratuits dans son école de DCPS.

1. Aiton Elementary School
2. AmidonBowen Elementary School
3. Anacostia High School
4. Ballou High School
5. Ballou STAY
6. Bancroft Elementary School
7. Bard High School Early College DC
8. Barnard Elementary School
9. Beers Elementary School
10. Boone Elementary School
11. Brightwood Elementary School
12. Brookland Middle School
13. Browne Education Campus
14. Bruce Monroe Elementary School at Park View
15. Bunker Hill Elementary School
16. Burroughs Elementary School
17. Burrville Elementary School
18. C.W. Harris Elementary School
19. Cardozo Education Campus
20. Cleveland Elementary School
21. Columbia Heights Education Campus
22. Coolidge High School
23. Dorothy I. Height Elementary School
24. Drew Elementary School
25. Dunbar High School
26. Eastern High School
27. Eliot Hine Middle School
28. Excel Academy Public School
29. Garfield Elementary School
30. Garrison Elementary School
31. H.D. Cooke Elementary School
32. Hart Middle School
33. Hendley Elementary School
34. Houston Elementary School
35. Ida B. Wells Middle School
36. J.O. Wilson Elementary School
37. Jefferson Middle School Academy
38. John Lewis (West) Elementary School
39. Johnson John Hayden Middle School
40. Kelly Miller Middle School
41. Ketcham Elementary School
42. Kimball Elementary School
43. Kramer Middle School
44. Langdon Elementary School
45. Langley Elementary School

-
46. LaSalle-Backus Education Campus
 47. Leckie Elementary School
 48. Luke Moore Alternative High School
 49. MacFarland Middle School
 50. M.L. King Elementary School
 51. Malcolm X Elementary School at Green
 52. Marie Reed Elementary School
 53. McKinley Middle School
 54. McKinley Technology High School
 55. Military Road Early Learning Center (nouveau en 2022/2023)
 56. Miner Elementary School
 57. Moten Elementary School
 58. Nalle Elementary School
 59. Noyes Elementary School
 60. Patterson Elementary School
 61. Payne Elementary School
 62. Phelps Architecture Construction and Engineering High School
 63. Plummer Elementary School
 64. Powell Elementary School
 65. Randle Highlands Elementary School
 66. Raymond Elementary School
 67. River Terrace Education Campus
 68. Ron Brown College Preparatory High School
 69. Roosevelt High School
 70. Roosevelt STAY
 71. Savoy Elementary School
 72. Seaton Elementary School
 73. Simon Elementary School
 74. Smothers Elementary School
 75. Sousa Middle School
 76. Stanton Elementary School
 77. Stuart-Hobson Middle School (nouveau en 2022/2023)
 78. Takoma Education Campus
 79. Thomas Elementary School
 80. Thomson Elementary School
 81. Truesdell Elementary School
 82. Tubman Elementary School
 83. Turner Elementary School
 84. Tyler Elementary School
 85. Van Ness Elementary School (nouveau en 2022/2023)
 86. Walker-Jones Education Campus
 87. Wheatley Education Campus
 88. Whittier Elementary School
 89. Woodson H.D. High School

En vertu de la loi fédérale sur les droits civils et des réglementations et politiques en matière de droits civils du ministère de l'Agriculture américain (USDA), il est interdit à cette institution de faire de la discrimination basée sur la race, la couleur de peau, l'origine nationale, le genre (notamment l'identité de genre et l'orientation sexuelle), le handicap, l'âge, ou des représailles ou des représailles relatives à des activités antérieures en matière de défense des droits civils.

Les informations sur le programme peuvent être disponibles dans des langues autres que l'anglais. Les personnes handicapées qui ont besoin d'autres moyens de communication pour obtenir des informations sur le programme (par exemple, Braille, gros caractères d'imprimerie, bande audio, langage des signes américain), doivent contacter l'agence nationale ou locale responsable qui gère le programme ou le centre TARGET de USDA au (202) 720-2600 (voix et TTY) ou bien l'USDA via le *Federal Relay Service* au (800) 877-8339.

Pour déposer une plainte contre toute discrimination relative à un programme, un plaignant doit remplir un formulaire AD-3027, *USDA Program Discrimination Complaint Form*, qui peut être obtenu en ligne à : <https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/USDA-OASCR%20P-Complaint-Form-0508-0002-508-11-28-17Fax2Mail.pdf>, à partir de tout bureau de l'USDA, en appelant au (866) 632-9992, ou en écrivant une lettre adressée à l'USDA. La lettre doit contenir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du plaignant et une description écrite de l'action discriminatoire présumée, suffisamment détaillée, pour informer le Secrétaire adjoint chargé des droits civils (ASCR) de la nature et de la date d'une violation présumée des droits civils. On doit soumettre le formulaire AD-3027 dûment rempli ou la lettre à l'USDA par :

- 1) **par courrier postal :**
U.S. Department of Agriculture
Office of the Assistant Secretary for Civil Rights
1400 Independence Avenue, SW
Washington, DC 20250-9410 ; ou
- 2) **par télécopie :**
(833) 256-1665 or (202) 690-7442 ; ou
- 3) **par courriel :**
program.intake@usda.gov

Cette institution offre des possibilités équitables.